

Communiqué de presse [SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H](#)

Résultats régionaux du 3^e Baromètre des mobilités du Quotidien porté par Wimoov

MOBILITÉS DU QUOTIDIEN :

LA PRÉCARITÉ DE MOBILITÉ S'AGGRAVE EN RÉGION BRETAGNE COMME DANS LE RESTE DE LA FRANCE

Wimoov, association qui œuvre en faveur de la mobilité inclusive et durable, publie ce jour la 3^{ème} édition de son Baromètre des Mobilités du Quotidien, réalisé en 2023 auprès d'un échantillon de plus de 12 000 personnes dans la France entière.

Né en 2019 à l'initiative de Wimoov après le vote de la nouvelle Loi d'Orientations des Mobilités (LOM), ce baromètre livre tous les deux ans une photographie des usages et des représentations des Français.es dans leurs mobilités du quotidien, vise à identifier les situations et les facteurs de précarité dans ce domaine, et ainsi à mesurer les impacts et l'efficacité de la LOM.

L'ESSENTIEL DU BAROMÈTRE DES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

Au niveau national, les résultats montrent que le nombre de Français.es en situation de précarité de mobilité est passé de 13,5 millions à 15 millions de personnes en deux ans.

La Bretagne, bien que ne faisant pas partie des régions en situation défavorable, n'échappe pas à ce constat alarmant. 21 % des habitant.es* sont en situation de précarité de mobilité soit 1 point de plus que lors du précédent baromètre et davantage qu'au niveau national (19,5 %).

En partenariat avec :



Réalisé par :



COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

Les facteurs sont multiples : bas revenus, prix des carburants élevés, distances à parcourir importantes, absence d'alternative à la voiture, voire absence totale de moyen de mobilité. Cette précarité se traduit par des renoncements à des actes essentiels, tels que se déplacer pour se soigner, trouver un emploi, visiter un proche et maintenir une vie sociale.

Cette enquête laisse apparaître également en filigrane d'importantes disparités socio-culturelles et territoriales -notamment entre centres et périphéries- dans les pratiques de mobilité avec une fracture entre des publics qui cumulent les difficultés et d'autres qui disposent à l'inverse de nombreux atouts pour se déplacer sans contrainte et évoluer vers l'usage de modes durables.

L'aggravation de la précarité dans la mobilité est d'autant plus préoccupante qu'elle vient se cumuler ou génère d'autres formes de précarité. Celles-ci viennent creuser davantage les fractures sociales et territoriales, avec les risques de recroquevillement et de polarisation extrême de l'opinion qui en découlent.

LES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

Une précarité de mobilité qui prend de multiples formes

Wimoov identifie trois situations distinctes et complémentaires qui concourent à la définition de la précarité de mobilité : la précarité carburant, la vulnérabilité en matière de mobilité et la dépendance à la voiture.

Il ressort qu'en Bretagne, 21 % de la population* est en situation de précarité de mobilité (19,5 % au niveau national).

- **La précarité carburant concerne 10 % des personnes interrogées.** Elle est en augmentation de 2 points par rapport à 2021.
- **La vulnérabilité en matière de mobilité** est légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Elle **touche 12 % des répondant.es** soit une augmentation de 1 point.
- **La dépendance à la voiture concerne 13 % des habitant.es de la région.** Elle est stable depuis 2021.

Cette situation de dépendance fragilise le budget des ménages. Le nombre de répondant.es dont le budget mensuel carburant est supérieur ou égal à 150 € s'élève à 13 %, à l'image de la moyenne nationale.

Autre signe manifeste de cette dépendance à la voiture : dans l'hypothèse où le prix du carburant augmenterait de 50 %, la proportion d'automobilistes qui ne changeraient pas leurs pratiques s'élève à 34 %, nettement au-dessus de la moyenne des autres régions (+ 9 points) et progresse de 3 points par rapport au précédent baromètre.

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

Focus sur l'indice de précarité mobilité de Wimoov

Wimoov calcule, à partir des données du Baromètre des Mobilités du Quotidien, 6 facteurs qui reflètent différentes causes (ressources financières, dépense en énergie, condition de mobilité) et dimensions (économique, technique, géographique). En les croisant, il est possible d'identifier trois situations distinctes et complémentaires : la précarité carburant, la vulnérabilité en matière de mobilité et la dépendance à la voiture. L'addition de ces précarités permet de déterminer l'indice.

Les analyses et les calculs ont été réalisés à partir d'une méthode inspirée des travaux d'Audrey Berry, de Céline Guivarch, d'Yves Jouffe et Nicolas Coulombel publiés en 2016 dans un article intitulé "Comment mesurer la précarité énergétique en matière de transport".

Conséquences : des phénomènes de renoncement toujours plus excluants

En région Bretagne, la part des personnes ayant été concernées par au moins un renoncement à un déplacement lors des 5 dernières années est de 33%, soit nettement moins élevée que dans la moyenne des autres régions françaises.

Les déplacements les plus affectés sont les visites à un proche, les activités sportives et de loisirs et les rendez-vous médicaux. Les déplacements liés à la recherche d'un emploi sont aussi impactés mais dans une moindre mesure.

Ce sont les publics les plus fragiles qui sont les plus concernés par ces renoncements : les demandeurs d'emploi de longue durée, les personnes n'ayant pas le permis de conduire, les personnes issues d'un foyer à faibles revenus, les jeunes.

Une évolution des comportements face aux aléas climatiques

Pour la première fois, le panel a été sondé sur l'impact des aléas climatiques (canicule, sécheresse, incendie de forêt, inondation, grand froid, tempête) au cours des trois dernières années sur leur mobilité. **Les Breton.nes déclarent avoir moins renoncé à des déplacements pour des raisons d'aléas climatiques (41 % contre 46 % au plan national)**. Ils se sont principalement reportés sur des modes de déplacements thermique ou hybride, donc sur des solutions participant elles-mêmes au dérèglement climatique.

Des alternatives de transport moins présentes, la voiture reste prédominante

En Bretagne, 53 % des répondant.s déclarent avoir le choix de leur mode de transport, c'est moins qu'au niveau national (55 %).

De manière générale, la plupart des services de mobilités alternatifs à la voiture individuelle à proximité du domicile sont sous-représentés par rapport à la moyenne nationale. C'est particulièrement le cas des transports en commun. 43 % des sondés.es

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

disent avoir des transports collectifs urbains à proximité de leur domicile (52 % au niveau national) et des transports inter-urbains/régionaux, cars régionaux moins présents que dans le reste de l'hexagone. Les solutions de mobilité en libre-service (vélos, autos, trottinettes...) sont aussi nettement moins présentes que dans d'autres régions. Seule les aires de covoiturage connaissent un développement au-dessus de la moyenne. Les Breton.nes sont pourtant légèrement moins nombreux que dans les autres régions à considérer qu'ils n'ont accès à aucun de ces services (14 % au niveau régional vs 15 % en population générale).

La voiture reste le mode principal de déplacement pour 76 % des habitant.es de la région Bretagne (68 % au niveau national).

L'usage des transports collectifs comme mode de transport principal n'arrive qu'en troisième position – derrière la voiture et la marche - avec 12 % (bien en-deçà du niveau national à 21 %). Ceux qui y ont recours évoquent principalement des raisons économiques (à 29 % vs 26 % sur le plan national), devant l'absence d'autres solutions.

Pourtant les transports en commun bénéficient d'une image plutôt positive en termes de fiabilité et de sécurité, surtout auprès de ceux qui en sont utilisateurs. 68 % de ceux qui les empruntent sont sûrs ou presque sûrs d'arriver à l'heure et 79 % des utilisateurs se sentent en sécurité (résultat très en-dessus de la moyenne nationale). Parmi ceux qui ne les utilisent pas, 1 sur 2 considèrent que leur prix n'est pas inférieur à celui de la voiture et 55 % reconnaissent qu'il est facile de savoir comment faire un trajet en transport en commun.

Cette situation générale masque des disparités territoriales infra-régionales. Si 53 % des répondant.e.s ont la possibilité de choisir entre différents modes de transport, il apparaît que ce sont les habitant.es des grands pôles urbains et des couronnes péri-urbaines qui sont les mieux lotis en solutions. Les petits et moyens pôles urbains et les communes isolées pâtissent d'une absence de choix dans les transports.

La proportion de personnes déclarant n'avoir accès à aucune solution de mobilité reste stable à 9 % par rapport à 2021.

Une méconnaissance des dispositifs d'aide à la conversion vers des modes de déplacement plus durables

Interrogés sur leur connaissance et leur éventuel recours à des aides pour passer à un mode de transport plus propre (vélo ou voiture électrique), **les Breton.nes révèlent à 67% ne pas connaître ces aides.** 89 % n'en ont jamais bénéficié. 26 % estiment que le nouvel équipement coûterait toujours trop cher et 20 % qu'ils ne pourront pas bénéficier de ces dispositifs.

56 % des répondant.es déclarent ne pas connaître non plus les mesures pour se déplacer gratuitement ou à prix réduit dans les transports collectifs.

Quant à la mise en place des Zones à Faibles Émissions, **52 % des personnes interrogées ne savent pas ce qu'est une ZFE, ils sont 53 % au niveau national.**

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

Pour 2/3 des automobilistes breton.nes, la mise en place des ZFE signifiera un changement de mobilité, ou de voiture. 29 % des personnes envisageraient même de changer de mode de transport, proportion plus élevée qu'en population générale (23 %).

Virginie Watine Bertin, Directrice régionale Grand Ouest de Wimoov

« En comparaison avec les autres régions françaises, la Bretagne tire son épingle du jeu sur plusieurs aspects selon les données du baromètre de cette année, analyse Virginie Watine, Directrice régionale. Le taux de renoncement à un déplacement au cours des 5 dernières années s'élève à 33 %, soit 4 points de moins qu'en France hors Île-de-France, 53 % de la population a le choix entre différents modes de transport, soit 3 points de plus qu'en France hors IDF, tandis que le nombre de véhicule concernés par les futures ZFE (arrivant à Rennes et Brest dès janvier 2025) demeure plus bas que la moyenne nationale. Toutefois, cet état de fait ne doit pas occulter la réalité de ces chiffres qui sont à des niveaux toujours inquiétants.

Par ailleurs, en creusant ces données, on peut se rendre compte de certaines disparités, en particulier dans les espaces péri-urbains et ruraux où la dépendance à la voiture tend à se maintenir, voire s'intensifier. L'accent doit être mis sur les dispositifs de mobilité solidaire ne laissant personne de côté. »

LES PROPOSITIONS DE WIMOOV

Face aux dangers pour la cohésion sociale et territoriale de notre société que représente la précarité dans la mobilité du quotidien, **il est urgent de repenser nos mobilités pour qu'elles soient abordables, acceptables et désirables par et pour tou.tes**. Wimoov appelle à réagir collectivement via une mobilisation renforcée et à mettre en œuvre la mobilité inclusive essentielle à l'insertion sociale et professionnelle, à la lutte contre la précarité, et à la cohésion de notre société.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), en consacrant le changement d'une logique d'infrastructure vers une logique de besoins des usager·ère·s, a ouvert le champ des possibles. Mais sans définir les moyens pour y parvenir, elle tarde encore à être mise en œuvre.

Wimoov insiste pour que les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) se saisissent pleinement de la compétence mobilité solidaire obligatoire inscrite dans la LOM. Celle-ci mériterait par ailleurs d'aller plus loin, en donnant aux AOM les moyens d'agir via **la création d'une ligne budgétaire pérenne dédiée à la mobilité solidaire**.

D'autre part, nous sommes convaincus que la mobilité est une compétence qui s'apprend et se développe tout au long de la vie, du plus jeune au plus grand âge ; **un continuum éducatif doit être mis en place afin de permettre à chacun d'adapter sa mobilité à son mode de vie, ses moyens et ses ressources**. En 2008, nous avons créé le métier de **conseiller mobilité** pour former et informer les publics à la mobilité et aux

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

aides dont il dispose, avec l'ambition de le faire reconnaître et de poursuivre son déploiement.

Et enfin, pour que les solutions, les services de mobilité et leur intermodalité soient inclusifs, **ils doivent d'abord être conçus pour les plus vulnérables** ; garantie de leur adaptation à toutes et tous et du développement des solutions alternatives à la voiture.

Le Baromètre des Mobilités du Quotidien a été réalisé en partenariat avec SNCF, l'ADEME, le ministère des Transports, la MACIF, le Département de la Guadeloupe, Auxilia Conseil et TMO.

19 septembre 2024 : Journée de la mobilité inclusive

Événement à Carhaix-Plouguer

Les résultats régionaux du 3^e Baromètre des Mobilités du Quotidien seront présentés le 19 septembre à l'occasion de la Journée de la Mobilité Inclusive organisé par Wimoov.

Rendez-vous le 19 septembre de 9.00h à 12.00 - Salle Du Karaez Park (Rue Ar Piti Gueguen - 29270 Carhaix-Plouguer).

Vous pouvez aussi retrouver l'ensemble des résultats de cette enquête réalisée auprès d'un échantillon national de 12 387 personnes entre décembre 2023 et mars 2024 sur le site de du Baromètre des Mobilités du Quotidien : [Baromètre des Mobilités du Quotidien \(barometremobilites-quotidien.org\)](http://barometremobilites-quotidien.org)

Contacts presse

Agence Géraldine Musnier

- Karine Grand : 06 60 94 05 49 – karine@agencegeraldinemusnier.com
- Sonia Brochier : 06 82 51 80 45 – sonia@agencegeraldinemusnier.com
- Géraldine Musnier : 06 72 68 27 21 – geraldine@agencegeraldinemusnier.com

* Population de 18 ans et plus

** Moyenne nationale hors Ile-de-France